



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E185325

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2024

ÉDITÉ LE 25/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/06/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2020B00837

Siret : 884 071 564 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5414469

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021215956304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021215956304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

Raison sociale : CHAUFFEO

13 LA RETIERE
85120 LOGE FOUGEREUSE

Téléphone : 02 51 51 62 19

Portable : 06 50 78 81 59

Site Internet : www.chauffeo85.fr

E-mail : contact.chauffeo@orange.fr

Responsabilité légale :

LOIR ARNAUD GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/07/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	29/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	24/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	29/09/2022
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.